



CLUB CYNOPHILE BAYONNAIS

Enreg Sous-Préfecture N°3753

Habilitation SCC/CUN HA 0861

Président : M. Philippe CAPDEVILLE

24, chemin du Busquet

64100 BAYONNE

07 71 27 76 57

philippecapdeville@numericable.fr

CONCOURS D'OBÉISSANCE

SAMEDI 14 ET DIMANCHE 15 FÉVRIER 2026

FEUILLE D'ENGAGEMENT

JUGE : M. PAUL BUSSER

Date limite : le 01 Février 2026

Collez

vosre étiquette

Nom/ Prénom du propriétaire :

Nom/ Prénom du conducteur (si différent)

Adresse :

Code postal :

Ville :

TEL

Nom du CLUB :

Régionale :

MAIL :

N° Carnet de travail

Nom /affixe du chien :

Race du chien :

LOF

NON-LOF

CSAU

BREVET

CLASSE I

CLASSE II

CLASSE III

A joindre a votre engagement :

- Le règlement de l'engagement et des repas.
- La photocopie du certificat de vaccination antirabique pour les chiens de 2eme catégorie.
- Pour les CSAU la photocopie du certificat de naissance ou du pedigree pour les chiens inscrits au LOF ou la photocopie de la carte de tatouage pour les chiens non-LOF (carnet de travail souhaitable).
- L'autorisation parentale pour les mineurs.

Engagements :

Nbre engagement(s)x 17€

TOTAL Règlement :

Repas à l'assiette :

Samedi midi 12€ x=.....

Samedi soir 14€x=.....

Dimanche midi 12€ x=.....

Je déclare sincères et véritables les renseignements ci-dessus. J'exonère spécialement et entièrement le club organisateur de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vols, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même de mon propre fait.

Signature du Président

Signature du Conducteur :